



## Nuisances maison funéraire

Par Irr, le **24/09/2008** à **10:15**

La maison funéraire de notre ville est située dans un rue ou passe régulièrement des enfants se rendant au stade, situé à côté, pratiquer leurs activités sportives.

L'accès à cette maison funéraire est complètement ouvert. Rien ne cache les entrées et sorties des corps et des cercueils. Hors il semble qu'il existe un loi obligeant à ce que ces activités soient cachées à la vue du public. Pouvez vous nous confirmer la legislation en ce sens?